

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'EauSéance régulière du mardi 1^{er} avril 2014 à 19 h 00**PROCÈS-VERBAL**

Présences :

Mélanie Asselin, Marie-Hélène Aubert, Selma Bennani, Valéry Boucher, Brigitte Caron, Isabelle Claveau, Alain Croteau, Renée Fortin, Évelyne Gosselin, Sylvie Hébert, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Karina Normand, Sophie Panneton, Guylaine Parent, Marilyne Vigneault.

1. Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Karina Normand, présidente, ouvre la séance à 19 h 04 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Questions du public

Aucun public n'est présent à la rencontre.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Karina Normand fait la lecture de l'ordre du jour.

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	Présence et quorum	Constat
15 min.	2-	Questions du public	Information
	3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
	4-	Adoption du procès-verbal du 25 février 2014	Adoption
	5-	Suivis au procès-verbal	Informations
	6-	Correspondances : a)	Information
	7-	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Rapport du président b) Rapport de la directrice c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP.	Informations
	8-	Travaux du conseil : a) Répartition du temps d'enseignement 2014-2015	Approbation
	9-	Affaires nouvelles : a) Suivi des inscriptions pour l'année 2014-2015 b) FCPQ le programme pour le Congrès annuel	Informations
	10-	<ul style="list-style-type: none">• Mot de la déléguée au comité de parents• Mot des enseignants• Mot du service de garde	Informations
	11-	Levée de l'assemblée	Adoption

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Renée Fortin et appuyée par madame Karina Normand avec l'ajout du point :

9-c) Bons coups

À l'unanimité.

Résolution CÉ 13/14 – 030

4. Adoption du procès-verbal du 25 février 2014

L'adoption du procès-verbal du 25 février 2014 est proposée par madame Annie Lajoie et appuyée par madame Mélanie Asselin avec les corrections suivantes :

- Modifier l'heure de la séance pour 19h30
- Point 8 d) : ... des activités *du* 23 juin *jusqu'au* 15 août.
- Point 9 d) : ... pas le débarcadère *proposé par les citoyens*.

À l'unanimité.

Résolution CÉ 13/14 – 031

5. Suivis au procès-verbal

Point 5 : absences des élèves (pour voyage ou activités sportives, etc.) : Ce point sera traité en même temps que les normes et modalités. À suivre.

Point 8.b) : soirée reconnaissance : Les membres du conseil d'administration étaient très heureux de cette nomination : Daniel Chapdelaine représentera la Coopérative à la soirée.

Point 8.f) : photos scolaires : Evelyne Gosselin va téléphoner au photographe.

Point 8.g) : journées pédagogiques 2014-2015 du Service de garde : L'activité du 5 juin à la Colonie Ste-Jeanne D'Arc a été annulée car les 3^e y vont. Activité à venir.

Point 8.h) : cour de natation : 24 inscriptions en 3 à 4 minutes. Brigitte Caron va s'informer pour que l'on puisse faire des inscriptions électroniquement.

Point 9.b) : Guide pour les campagnes et commandites : réunion du comité cour d'école : pas encore eu la réunion car pas reçu les plans.

Point 9.d) : rue Provencher : la CSP ne retient pas le rond-point pour 4 autobus car elle considère que c'est plus dangereux qu'un corridor.

6. Correspondances

La fromagerie Chapat : dégustation de fromage. L'information est remise aux membres de l'OPP.

7. Les Rapports et la Reddition de comptes

a) Rapport du président

Aucun point.

b) Rapport de la directrice

Madame Evelyne Gosselin commence déjà le processus de la prochaine année. Budget - clientèle.

c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP.

Ce point a été traité au point 7b).

8. Travaux du conseil

a) Répartition du temps d'enseignement 2014-2015

Madame Evelyne Gosselin dépose la répartition du temps d'enseignement identique à celle de l'an dernier qui est approuvée à l'unanimité par le CEE et l'Assemblée générale des enseignants.

- Garder en tête d'offrir plus d'activités parascolaires (anglais, gymnastique, etc)

- Est-il possible d'augmenter les heures de classe? Ça devient un projet particulier qui doit être approuvé par la CSP.
- L'éducation physique est prioritaire et il n'y en a pas assez au 2^e cycle et enlever la musique.

Plusieurs discussions ont cours afin d'augmenter le temps d'enseignement en éducation physique au 2^e cycle ou de l'anglais au 3^e cycle ou même en arts.

Madame Gosselin explique que le français et les mathématiques sont les matières prioritaires de notre grille-matières car l'équipe-école croit qu'elles sont la base de toute formation et que c'est à l'école primaire qu'elles doivent être le mieux enracinées.

Divers aspects ont été considérés pour le maintien du statu quo. Bien sûr, il y a des considérations organisationnelles dues à notre grande clientèle (école à sa pleine capacité) qui rendent difficiles des changements à cette grille-matières. On fait particulièrement référence ici :

- à la répartition des locaux : il n'y a plus de local de disponible. Le gymnase est souvent utilisé par 3 groupes en même temps ce qui explique qu'il y a des cours qui se donnent à l'extérieur lorsqu'il fait beau. Il ne faut pas oublier qu'il est également utilisé par le service de garde à l'heure du dîner et après les classes. Lorsqu'il pleut, les élèves dînent dans certaines classes.
- à un horaire qui ne pourrait pas s'inscrire à l'intérieur d'une seule semaine. Des tentatives pour le modifier, l'an dernier, n'ont pas donné les résultats escomptés.
- à la tâche des enseignants et au processus d'affectation de ceux-ci.

Madame Gosselin est consciente de la volonté des parents et explique que tant qu'il n'y aura pas plus de place à l'école, il est presque impossible de les satisfaire à moins d'y aller en parascolaire.

Madame Karina Normand propose, appuyée par madame Selma Bennani d'approuver la répartition du temps d'enseignement 2014-2015 telle que déposée par la direction.

Le vote est demandé. En faveur : 8 Contre : 6

Approuvé à la majorité

Résolution CÉ 13/14 – 032

9. Affaires nouvelles

a) Suivi des inscriptions pour l'année 2014-2015

Préscolaire : 134 (34 de trop)

1^{re} : 119 (33 de trop)

6^e : C'est certain qu'on n'en déplacera pas. On payera en surplus l'enseignant pour le dépassement, s'il y a lieu.

Les membres expriment le désir que l'on rencontre les parents pour les informer de la procédure en cas de déplacement.



b) FCPQ le programme pour le Congrès annuel

Karina Normand a reçu le programme de la Fédération des comités de parents du Québec le 30 et 31 mai à Québec. Les frais sont de 280,00 \$ sans hébergement et de 400,00\$ avec hébergement. Le Comité de parents offre 6 à 8 places.

c) Bons Coups

- Salle blanche : le spécialiste des salles blanches est venu voir notre salle. Nathalie Roy-Bernard, TES, a été demandée pour aller au congrès à Rimouski.
- Cour d'éducation à la citoyenneté pour les élèves de 6^e année. Certaines classes vont simuler un vote. Cela fait partie du programme.
- Dit moi tout : l'équipe est venue en février, 135 élèves de 1^{re}, 3^e et 5^e, à raison de 2 groupes par degré, vont aller à Télé-Québec le 26 mai. La liste des élèves choisis (30 à 40) sera envoyée demain.

10. Mot :

a. Mot de la déléguée au comité de parents

Aucun point.

b. Mot des enseignants

Aucun point.

c. Mot du Service de garde

Madame Annie Lajoie nous informe que les journées pédagogiques ont changé en raison des élections et de la journée de tempête. Elle a inter changé les journées.

11. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, madame Brigitte Caron propose d'adopter la levée de l'assemblée à 8 h 23.

À l'unanimité.

Évelyne Gosselin
Directrice

Karina Normand
Présidente

Renée Fortin
Secrétaire